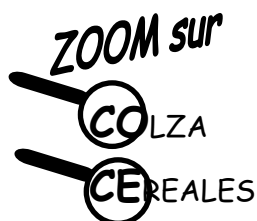


# Info.pl@ine

N° 433 – 26 septembre 2012 – 4 pages



Surveiller altises et pucerons

Dates et densités de semis

## ACTUALITES CULTURES

### COLZA (stade : germination à 4 feuilles vraies)

Les pluies permettent enfin la levée et le démarrage des derniers colzas. Suite au sec des semaines précédentes, il n'est pas rare de voir des colzas à différents stades dans la même parcelle.

#### ✓ Que penser des levées tardives ?

Pour passer l'hiver en minimisant les risques de gel et de phoma, l'objectif est d'avoir un colza au minimum au stade 8 feuilles (B8), avec un collet de 8 mm de diamètre et un pivot bien implanté (environ 15 cm) : pour cela il doit cumuler 500° C jour base 0.

Le sec a entraîné des retards de développement avec des levées qui ont lieu en ce moment grâce au retour des pluies.

#### Dates prévisionnelles du stade 8 feuilles (B8) selon 3 scénarios climatiques :

Données météo utilisées : relevés jusqu'au 25/09, prévisions du 26/09 au 6/10

A partir du 6/10 : 1<sup>er</sup> scénario : données moyennes 2001/2011

2<sup>ème</sup> scénario : automne doux, données octobre-novembre 2011

3<sup>ème</sup> scénario : automne frais, données octobre-novembre 2003

	Levée du 15/09			Levée du 25/09		
	Données moyennes	Données 2011	Données 2003	Données moyennes	Données 2011	Données 2003
LA BROSSÉ-MONTCEAUX	22 oct	23 oct	30 oct	4 nov	4 nov	18 nov
MELUN-VILLAROCHE	24 oct	25 oct	2 nov	6 nov	5 nov	20 nov

L'écart entre un début d'automne « moyen » et un automne frais comme 2003 s'élève à 15 jours pour des levées du 25/09.

On peut estimer que ces dernières levées de colza arriveront au stade B8 aux alentours du 5-10 novembre, ce qui devrait leur permettre de passer l'hiver, sauf si du gel précoce arrive dès la 3<sup>ème</sup> décennie d'octobre (cas de 2003).

#### ✓ Ravageurs

Ils sont à surveiller de près en cette période avec la destruction des repousses de colza pour les semis de céréales d'automne (zones refuges pour les altises et pucerons), d'autant plus que les colzas se développent doucement.

➤ **Altises** (petites et grosses) : à surveiller jusqu'à 3-4 feuilles.

Les attaques restent en dessous des seuils de nuisibilité.

Seuil de nuisibilité : 8 pieds sur 10 avec la présence de morsures.

➤ **Pucerons** : à surveiller pendant les 6 premières semaines de végétation, soit environ jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil d'intervention : 20 % des pieds de colza porteurs de pucerons.

Les pucerons verts sont résistants aux pyréthrinoides et manifestent des résistances au pyrimicarbe.

Produit utilisable : PROTEUS 0,625 l/ha (IFT : 1,3)

➤ **Limaces** : à surveiller de près avec le retour des conditions humides, d'autant plus que les préparations de sol sont motteuses en terre argileuse. Posez des pièges pour suivre de près d'éventuelles attaques.

### SEMIS des CEREALES : ne pas se précipiter

#### ✓ Date et densité de semis du blé

Les plages optimales de semis permettent de limiter l'impact d'un gel d'épis (température mini < - 4°C) en sortie d'hiver ou un stress thermique ou hydrique pendant la phase de remplissage du grain.

Il est fondamental de respecter ces périodes de semis calées en fonction du rythme de développement de chaque variété pour réduire ces risques climatiques et permettre à la variété d'exprimer tout son potentiel.

L'organisation des chantiers de semis, les aléas climatiques ou le stress d'un aléa à venir conduisent régulièrement à des semis en dehors des périodes optimales avec, en particulier, des semis trop précoces. L'expérience de l'an dernier, avec l'impact du gel suite à des semis trop précoces accompagnés d'un fort développement jusqu'en janvier, doit vous inciter à respecter les périodes de semis. Début octobre, il vaut mieux attendre quelques jours, plutôt que de semer en mauvaises conditions.

Le fait d'éviter les semis trop précoces permet de bénéficier d'intérêts technico-économiques qui ne sont pas négligeables :

- réduction des risques piétin-verse, oïdium et septoriose, donc moins de fongicides ;
- réduction du salissement des parcelles : les vulpins et ray-grass lèvent principalement la 1<sup>re</sup> quinzaine d'octobre, donc baisse du coût du programme herbicides en privilégiant l'intervention de sortie hiver et plus grande satisfaction du désherbage ;
- réduction du risque pucerons d'automne et cicadelles donc moins d'insecticides.

### Dates de semis optimales pour quelques variétés (source Arvalis, CA77)

1er-oct	5-oct	10-oct	15-oct	20-oct	25-oct	1er-nov	5-nov	10-nov
AMBITON, LEAR								
ALLEZ-Y, BAROK, BOREGAR, HYBERY, HYTECK, SELEKT, TRAPEZ								
BERMUDE, BERGAMO, GLASGOW, KORELI, OXEBO, ROSARIO, TOBAK								
TOISONDOR, AS DE CŒUR								
ARKEOS, LAURIER, MERCATO, SOKAL								
EXPERT, SCOR, SOGOOD								
CHEVRON, DINOSOR, INSTINCT								
ALIXAN, CAPHORN, COMPIL, HEKTO, KARILLON, NUCLEO, ORVANTIS, PAKITO, PREMIO, PREVERT, SWEET, SY TOLBIAC, RONSARD, RUBISKO								
APACHE, ARLEQUIN, AEROBIC, EUCLIDE, HYSUN, ILLICO								
ATLAS, BAGOU, CAMPERO, CELLULE, FOLKLOR								
ALIGATOR, ALTIGO, AREZZO, ASCOTT, GONCOURT, HEKTO, HYSTAR, OREGRAIN, TREMIE, MUSIK, SY MOISSON								
ACCROC, ADHOC, SCIPION								
				AUBUSSON, PALEDOR				
COURTOT, GALIBIER, GALOPAIN, GARCIA, HYXTRA								

**Remarque :** en blé sur blé, choisir une variété qui peut être semée après le 25 octobre, plutôt précoce à maturité, afin d'éviter le piétin échaudage et ses dégâts.

**La densité de semis :** elle se décide en fonction du type de sol, de la période et des conditions de semis.

*Souvenons-nous des 2 années passées :*

Récolte 2011, suite au sec du printemps, nombreux pensaient ne pas avoir semé assez dru.

Récolte 2012, suite à la douceur de novembre à janvier, on pouvait penser l'inverse.

➤ Il n'y a donc pas de raison de modifier les densités de semis.

Par ailleurs, il est important de raisonner en nombre de grains/m<sup>2</sup> et pas en kilogramme.

Pour 200 grains/m<sup>2</sup>, un écart de 10 g de Poids de Mille grains entraîne une différence de 20 kg/ha !

### Densités de semis (grains/m<sup>2</sup>) du blé tendre d'hiver pour les lignées en fonction des types de sol

source : CA 77 (classification des sols), Arvalis

	Semis du 1 <sup>er</sup> au 20 octobre	
	bonnes conditions	préparation difficile
Limons et Limons argileux sains profonds et semi-profonds Argilo-calcaires semi profonds Limons calcaires profonds et semi profonds	180-220	200-240
Limons battants assez sains très profonds à semi-profonds Sables limoneux sains	220-250	240-280
Sols humides pendant l'hiver Limons battants "humides" peu profonds à semi-profonds Limons argileux ou sableux engorgés Argiles limoneuses, Argiles	250-300	280-330
Sols séchants (sols sableux, sols superficiels)	240-280	280-330
Sols séchants et caillouteux (argilo-calcaires superficiels, limons calcaires superficiels...)	280-330	290-340

**Attention :** pour les variétés hybrides : 100 grains/m<sup>2</sup>.

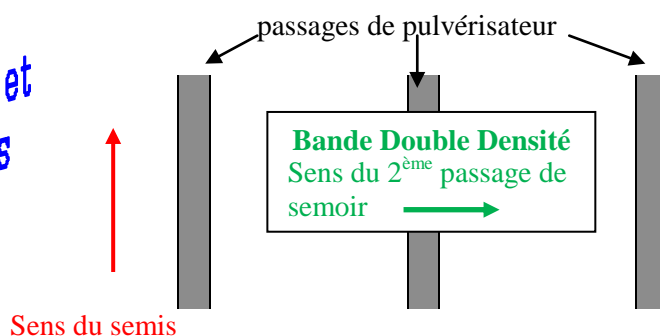
## ✓ La bande double densité : une obligation réglementaire

Le 4<sup>ème</sup> programme Directive nitrates oblige à semer une bande double densité pour chaque précédent de plus de 10 ha. Au printemps, cette zone manifesterait une « faim d'azote » par un jaunissement avant le reste de la parcelle. A l'observation de ce changement de couleur, vous disposerez de 8 à 15 jours pour réaliser le 1<sup>er</sup> apport d'azote. En moyenne, cette méthode permet de retarder de 20 jours la date du 1<sup>er</sup> apport et augmente ainsi l'efficacité de ce 1<sup>er</sup> apport. En effet, plus l'apport est précoce, moins il est efficace.

### ➤ Mise en place

Sur une largeur de pulvérisateur, faire un 2<sup>ème</sup> passage de semoir (en relevant les outils de travail du sol pour ne pas enfouir le premier semis) après le semis de la parcelle. « Ouvrir » un peu plus le semoir de façon à obtenir une réelle double densité.

Eviter les fourrières et les zones compactées



## ✓ Date et densité de semis des orges d'hiver-escourgeons

L'orge d'hiver est plus sensible au froid que le blé tendre d'hiver. Elle supporte moins bien que le blé des conditions humides au semis. Semer tôt permet d'avoir un faible risque de gel au stade coléoptile (à la levée) qui est le stade le plus sensible au froid ; exception faite des variétés précoces. Pour ces dernières, un semis précoce les expose à un risque de gel d'épi en sortie hiver, au début de la montaison ; l'objectif étant d'atteindre le stade épi 1 cm après les dernières gelées.

### Dates de semis optimales pour quelques variétés

Dès le 1 <sup>er</sup> octobre	Dès le 5 octobre	Dès le 10 octobre
Vanessa, VOLUME	AZUREL, CASINO, CERVOISE, ESCADRE, EMOTION, ETINCEL, GIGGA, ISOCEL, SY BAMBOO, TATOO, Salamandre	ABONDANCE, ARTURIO, CAMPAGNE, CHAMPIE, ESTEREL

Densités de semis (grains/m <sup>2</sup> ) Escourgeon et Orge à 2 rangs dans les sols de Seine-et-Marne <i>source : CA 77 (classification des sols), Arvalis</i>	Escourgeon Semis du 1 <sup>er</sup> au 20 octobre		Orge à 2 rangs Semis du 1 <sup>er</sup> au 20 octobre	
	bonnes conditions	préparation difficile	bonnes conditions	préparation difficile
Limons et Limons argileux sains profonds et semi-profonds Argilo-calcaires semi profonds Limons calcaires profonds et semi profonds	170-200	180-220	200-240	220-250
Limons battants assez sains très profonds à semi-profonds Sables limoneux sains	220-230	220-250	250-280	280-300
Sols humides pendant l'hiver Limons battants "humides" peu profonds à semi-profonds Limons argileux ou sableux engorgés Argiles limoneuses, Argiles	220-280	semes une autre culture	280-330	semes une autre culture
Sols séchants (sols sableux, sols superficiels)	220-250	250-300	250-300	300-350
Sols séchants et caillouteux (argilo-calcaires superficiels, limons calcaires superficiels...)	250-300	280-300	300-350	320-350

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### SET : 4 % en 2013

Le pourcentage de SET «surface équivalente topographique» présent sur les exploitations passe à 4 % pour 2013. Ces éléments sont à déclarer en annexe du dossier surfaces PAC (à préciser) et à entretenir selon les règles arrêtées par le préfet.




Principaux éléments topographiques de biodiversité et du paysage	unités	Surface Equivalente Topographique (ha / unité)
Haies (3)	1 m linéaire	100 m <sup>2</sup> de SET
Prairies permanentes en zone Natura 2000	1 ha	2 ha de SET
Bandes tampons enherbées (1)	1 ha	2 ha de SET
Jachère fixe (hors gel industriel), de 10 à 20 m de large	1 ha	1 ha de SET
Jachères faune sauvage (y compris fleuries)	1 ha	1 ha de SET
Jachères mellifères	1 ha	2 ha de SET
Zones herbacées mises en défens (2)	1 mètre linéaire	100 m <sup>2</sup> de SET
Vergers haute-tige	1 ha	5 ha de SET
Tourbières	1 ha	20 ha de SET
Alignements d'arbres	1 m linéaire	10 m <sup>2</sup> de SET
Arbres isolés	1 arbre isolé	50 m <sup>2</sup> de SET
Lisières de bois, bosquets	1 m lisière	100 m <sup>2</sup> de SET
Bordures de champs (4)	1 ha de surface	1 ha de SET
Fossés, cours d'eau, béalières, trous d'eau, affleurement de rochers	1 m linéaire ou de périmètre	10 m <sup>2</sup> de SET
Mares	1 m périmètre	100 m <sup>2</sup> de SET
Murets (3), terrasses à murets, petits bâtis rural	1 m de muret ou de périmètre	50 m <sup>2</sup> de SET
Certaines prairies permanentes définies au niveau départemental	1 ha	1 ha de SET
Toute surface ne recevant ni intrant (fertilisant et traitements) ni labour depuis au moins 5 ans : ruines, dolines rupture de pente...	1 m linéaire 1 ha	10 m <sup>2</sup> de SET 1 ha de SET

- (1) Bandes tampons en bord de cours d'eau, bandes pérennes enherbées hors bordure de cours d'eau  
 (2) Surfaces non entretenues et propices au développement de buissons et ronces, donc hors SAU PAC ; bandes de 5 à 10 m de large  
 (3) A comptabiliser pour moitié si haie mitoyenne d'une autre exploitation (ou d'une surface non agricole)  
 (4) Bandes végétalisées en couvert spontané ou implanté, différenciable à l'œil nu de la parcelle cultivée qu'elle borde, de 1 à 5 m de large, située entre 2 parcelles, entre parcelle et chemin ou lisière de forêt

**Exemple 1** : sur une parcelle, il y a présence d'une mare dont le périmètre est de 300 m linéaire, cela correspond à  $300 * 100 \text{ m}^2 = 30\,000 \text{ m}^2$  ou 3 hectares.

**Exemple 2** : vous avez des bordures de bois qui représentent 2.500 m linéaire, cela correspond donc à  $2\,500 * 100 \text{ m}^2 = 250\,000 \text{ m}^2$  ou 25 hectares.

**Exemple 3** : vous avez des cours d'eau sur votre exploitation, le long desquels vous avez semé des bandes enherbées d'au moins cinq mètres comme le demande le 4<sup>ème</sup> programme de la directive nitrates. Elles représentent sur la totalité de votre exploitation 1,5 ha, cela correspond à  $1,5 * 2 \text{ ha} = 3 \text{ hectares}$ .

 <p><b>AGRICULTURES &amp; TERRITOIRES</b> CHAMBRE D'AGRICULTURE SEINE-ET-MARNE</p>	<p>Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement                  Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine                  e-mail : <a href="mailto:agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr">agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr</a> – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08                  avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.</p> <p><b>Toute rediffusion et reproduction interdites</b></p>	 <p><b>SEINE-MARNE 77</b> LE DEPARTEMENT</p>	 <p><b>île de France</b></p>
---	--	---	---